

COMITE DE SUIVI DE SITE DU 08 JUIN 2017 DEPÔT SARA DE KOUROU



Juin 2017

- A. PRESENTATION DU DEPÔT DE SARA KOUROU**
- B. BILAN DU SYSTÈME DE LA GESTION DE LA SECURITE**
 - 1. Revue de direction et retours d'expériences internes
 - 2. Visite d'inspection de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL)
 - 3. Plan de modernisation
- C. GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE**
- D. POLITIQUE DE PREVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS 2016-2019**
- E. REAFFECTATION DU BAC R1 EN FOD**
- F. PROGRAMME PREVISIONNEL DE REDUCTION DES RISQUES**

A – PRESENTATION SARA KOUROU

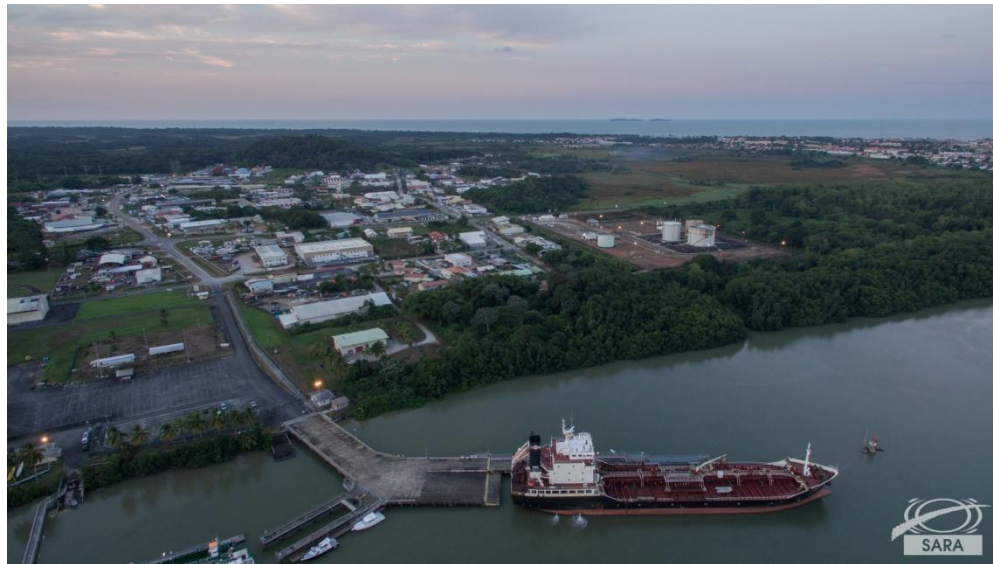
A- PRÉSENTATION SARA KOUROU



- Date de Mise en service du dépôt : 2000
- Statut Réglementaire depuis 2015 : I.C.P.E. soumise à Autorisation – Classée SEVESO III Seuil Bas

L'activité de la SARA à Kourou peut donc être divisée en trois zones ou secteurs d'activités distincts :

Zone 1 « L'appontement » : il est situé sur l'emprise du Port de Pariacabo (propriété du CNES/CSG) .

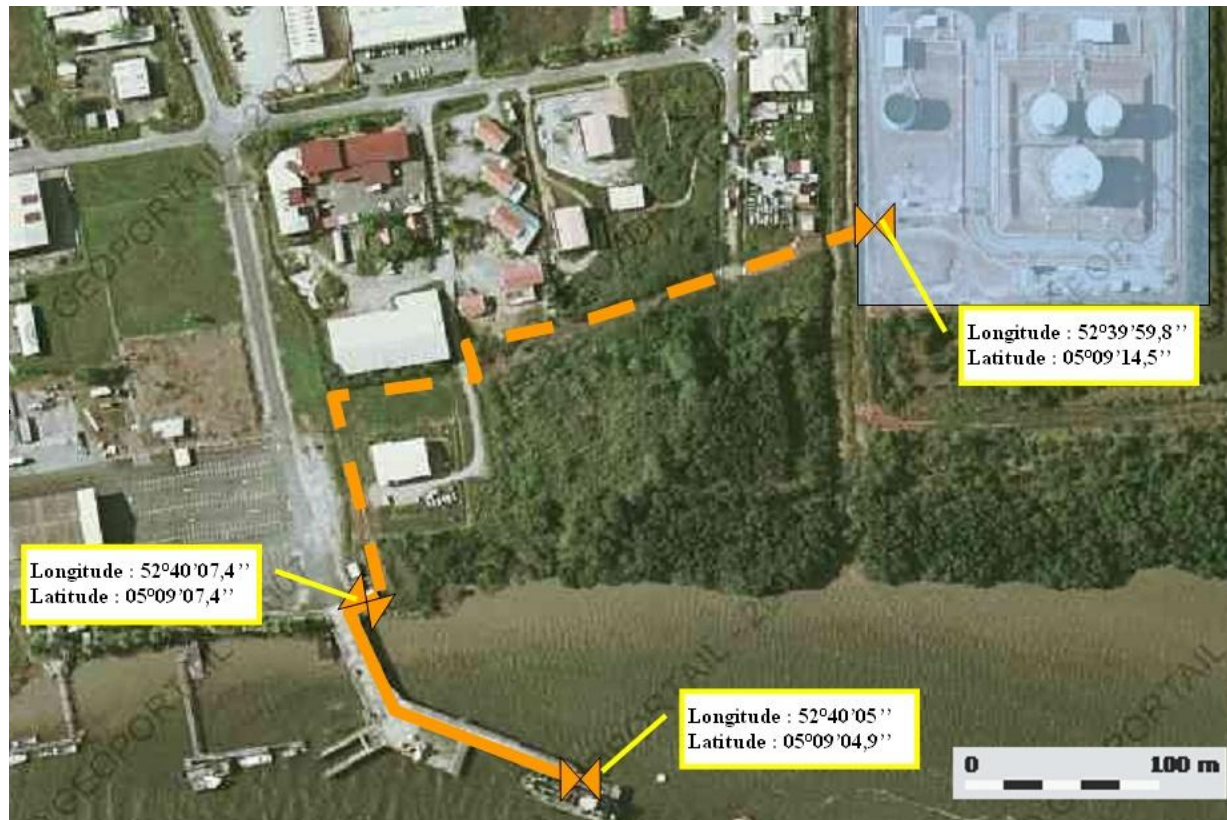


A- PRÉSENTATION SARA KOUROU



Zone 2 « pipeline ou canalisation de transport »: il relie l'apponement au dépôt et permet le transfert des deux carburants (essence sans plomb et gazole : en statique, il est rempli en eau) ; il chemine sur une distance de 120 m, sous l'apponement jusqu'à la berge, puis il est enterré sur une longueur de 400 m entre la rive du fleuve et l'entrée dans le dépôt.

✓ Cette canalisation reste en eau (à minima, la partie aérienne sur l'apponement), après le déchargement de caboteur.



A- PRÉSENTATION SARA KOUROU



Situation Géographique



A- PRÉSENTATION SARA KOUROU



Zone 3 « le dépôt et poste de chargement qui comprennent »:

3 bacs de stockage d'une capacité totale de 16000 m³, une pomperie, un Poste de Chargement des Camions citernes (PCC) et une Unité de Récupération des Vapeurs (URV).



Bac	Hauteur (en m)	Volume (en m ³)
R1	16,6	4 000
R2	16,6	4 000
R3	16,6	8 000
E1	11	2 000

B- BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE

REVUE DE DIRECTION

0 feu et 1*fuite en 2016

*1 fuite à Kourou, le 26 octobre 2016, suite au percement d'une ligne d'essence.

- ✓ Mesures corrective: Changement de la ligne concernée => En cours
- ✓ La Revue de Direction SGS a été réalisée le 10 Mars 2016
- ✓ La Mise à jour de l'Etude de Dangers du dépôt de Kourou a été réalisée en 2015 et transmise en juillet 2016 à la DEAL et au Préfet.

GESTION DU RETOUR D'EXPERIENCE INTERNE

- ✓ Les REX internes sont gérés et analysés selon la PG DQA 050, procédure de gestion des évènements et des anomalies.
- ✓ Tous les évènements déclarés sont examinés au cours de la semaine à chaque Réunion Technique HSEQ.
- ✓ Les évènements significatifs font l'objet d'une analyse formalisée et d'un suivi particulier en Commission d'Analyse des Evénements Significatifs (CAES) de façon mensuelle.
- ✓ Diffusion d' 1 REX interne significatif qui concerne Kourou:
 - Percement de la ligne d'essence, le 26 Octobre 2016.

Plan d'actions suite au percement de la ligne d'essence le 26 Octobre 2016.

ITEM	ACTIONS	
1	Remplacer la ligne d'Essence vers le Poste de Chargement Camion	FAIT
2	Mettre en place des mesures compensatoires pour le maintien en service de la ligne Tournées journalières par les opérateurs Tirs radio de contrôle en mesure de surveillance	FAIT
3	Remplacer systématiquement toutes les portions non inspectables	EN COURS (AVANCEMENT 80%)
4	Remplacer systématiquement toutes les canalisations avec un revêtement bitumineux par un revêtement en polyéthylène	EN COURS (AVANCEMENT 80%)
5	Réaliser une tournée Inspection complète de toutes les zones potentiellement impactées par ce défaut	FAIT
6	Formaliser l'inspection complète de 100% de la surface des tuyauteries dans la campagne 2017 du Plan de Modernisation	FAIT
7	Mettre en place un lit de sable dans les caniveaux	FAIT (AVANCEMENT 80%)
8	Mieux identifier les situations dégradées lors des tournées sur site et s'assurer des mesures compensatoires	FAIT
9	Mettre à jour (ou mettre en place) la (une) procédure et/ou le (un) mode opératoire pour les actions à réaliser en cas d'anomalies (telles que des fuites)	FAIT (APPLICATION GUIDE OPTURATION EN MARCHE)

VISITE D'INSPECTION DEAL

- ✓ Une visite d'inspection le 26 Octobre 2016 sur les thèmes suivants :
 - Le récolement de la visite du 03/11/2015
 - L'analyse du canevas « Pertes alimentations électriques – pertes utilités »

→ Cette visite a donné lieu à 3 Observations, 6 Ecart et **1 non conformité**.

La non conformité concernait la gestion des effluents du Dépôt de Kourou.

Suite à la visite d'inspection, la SARA a transmis son projet de travaux ainsi qu'un report de délai pour la réalisation des travaux.

PLAN DE MODERNISATION

✓ Intégration du plan de modernisation des installations dans les plans d'inspection conformément à l'arrêté du 04 octobre 2010 et aux guides techniques associés.

✓ Prise en compte et respect des échéances réglementaires pour les items définis dans le plan de modernisation:

Fait	En cours
<p>-Réservoirs de stockage (basée sur la criticité, chaque réservoir a son plan d'inspection)</p> <p>Réalisé du 6 au 10/03/17:</p> <ul style="list-style-type: none">-Rack inter-unités-Capacités/tuyauteries-Caniveaux/Fosses humides béton-Cuvettes/ massifs de réservoirs	<p>-Mesures de Maîtrise de Risques Instrumentées (MMRI):</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Mise en place d'un automate de sécurité «APS» prévu❖ Réalisation de la documentation des MMRI selon la DT 93=> 1^{ère} phase de mission du 5 au 21 Avril 2017. (Reportée suite mouvement social)

C- Gestion des situations d'urgence

C- Gestion des situations d'urgence



➤ Consignes d'urgence faisant l'articulation avec le Plan d'Opération Interne (POI) rédigées à 100%

POI (Plan d'Opération Interne)	<p>Il définit les mesures d'organisation, les méthodes d'intervention et les moyens nécessaires que la SARA doit mettre en œuvre pour protéger le personnel, les populations et l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none">➤ L'exercice POI annuel a été réalisé le 19 mai 2016 et a fait l'objet d'un PPI (Plan Particulier d'Intervention) avec activation de la cellule de crise en Préfecture.➤ Exercices internes réalisés au moins une fois par mois (avec le SDIS selon les disponibilités).➤ La révision du POI de 2016 a été transmise au 1^{er} semestre 2017.
PSI (Plan de Surveillance et d'Intervention)	Mise à jour prévue en 2017 à la suite de la révision des EDD de canalisations (En cours). Livrable prévu au 2 ^{ème} semestre 2017.
PLA (Plan de Lutte Antipollution)	Le Plan de Lutte Antipollution (PLA) a été validé en 2014. Mise en place des barrages fixes en Mars 2017.
Plans de Sûreté des Installations	L'élaboration des plans de sûreté des installations, hors appontement (ZAR: Zones d'Accès Restreint) a été lancée fin 2012 : le PSO (Plan de Sécurité d'Opérateur) a été transmis au MEDDE en 2012 et les PPP ont été transmis à la Préfecture en 2014. Le PSO a été mis à jour en prenant en compte la nouvelle Directive Nationale de Sécurité et transmise aux administrations compétentes.
PSIP (Plan de Sûreté des Installations Portuaires)	Mise à jour en 2013. L'ESIP (Évaluation de Sûreté d'Installation Portuaire) est prévue en 2017

D - Politique de Prévention des Accidents Majeurs

D - PPAM 2016-2019

Politique de Prévention des Accidents Majeurs



POLITIQUE SECURITE 2016-2019

PREVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS ET AU POSTE DE TRAVAIL

IM DIR 025

Version 18 du 14/03/2016

Page 1 de 1

La Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM), s'inscrit dans le cadre général de la CHARTE de la SARA. Au delà des exigences réglementaires, la maîtrise du risque d'accident majeur constitue un axe fondamental de notre engagement professionnel. Dans ce but, Le **Système de Management de la Sécurité** incluant la maîtrise du risque industriel (**Système de Gestion de la Sécurité**), l'environnement, la santé et la sécurité au poste de travail, prévoient des principes d'actions généraux pour tous les établissements de la SARA :

ORGANISATION - FORMATION

En identifiant les fonctions du personnel SARA et des Entreprises Extérieures associées à la prévention et au traitement des accidents majeurs.

En mettant en œuvre l'organisation, les moyens et les formations nécessaires au maintien des performances du système.

EVALUATION ET MANAGEMENT DES RISQUES

En identifiant les dangers et en évaluant les risques liés à nos activités, aux modifications et aux situations dégradées.

En réduisant au maximum les risques à travers le choix des procédés, des technologies, des produits et des modes opératoires.

En minimisant la probabilité d'occurrence des incidents grâce au respect des procédures et conditions opératoires, à la maintenance des équipements, et à la formation aux bonnes pratiques.

En limitant la gravité des accidents grâce aux équipements de protection collectifs et individuels, et à l'application stricte de nos règles d'or HSE.

PREPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

Par l'élaboration et la mise à jour de plans d'intervention d'urgence fondés sur l'identification et l'évaluation des risques.

Par la pratique régulière d'exercices d'interventions pour valider et améliorer ces plans.

AMELIORATION CONTINUE

Par la mise en œuvre opérationnelle de notre système de gestion de la sécurité sur le terrain.

Par l'analyse et la prise en compte des Retours d'EXpérience (REX) internes et externes.

Par des audits et des évaluations périodiques de la Sécurité.

Par des revues de direction dans le but d'améliorer les performances de l'établissement.

COMMUNICATION

En s'assurant que l'ensemble des agents SARA et des entreprises extérieures connaissent et partagent la Politique Sécurité.

En s'engageant auprès de nos différentes parties prenantes sur les performances de notre activité et sur les dispositions préventives mises en œuvre en matière de santé et de sécurité.

Objectifs 2016-2019 pour la Prévention des Accidents Majeurs technologiques et environnementaux

- Aucun feu ou fuite significative
- Aucune MMR défaillante plus de 24 heures
- Poursuivre le plan de maintenance préventive des Mesures de Maîtrise des Risques Instrumentés (MMRI) sur les sites SARA conformément à l'arrêté de modernisation
- Conforter nos équipements de confinements au droit de nos zones sensibles
- Mettre en place les MMR complémentaires suite aux études de danger de 2016-2019
- Réaliser les actions liées aux Arrêtés de Prescriptions Complémentaires et aux Plans d'action SGS

Objectifs 2016-2019 pour la santé et la sécurité au poste de travail

- Auditer mensuellement nos règles d'or HSE (EPI, échafaudages et autorisation de travail)

La mise en œuvre de cette politique est de la responsabilité de chacun et doit être notre priorité à tous.

Le Directeur Général,

Philippe GUY

D- PPAM 2016-2019

Politique de Prévention des Accidents Majeurs



Objectifs 2016-2019 pour la Prévention des Accidents Majeurs technologiques et environnementaux

- Aucun feu ou fuite significative
- Aucune MMR défaillante plus de 24 heures
- Poursuivre le plan de maintenance préventive des Mesures de Maîtrise des Risques Instrumentés (MMRI) sur les sites SARA conformément à l'arrêté de modernisation
- Conforter nos équipements de confinements au droit de nos zones sensibles
- Mettre en place les MMR complémentaires suite aux études de danger de 2016-2019
- Réaliser les actions liées aux Arrêtés de Prescriptions Complémentaires et aux Plans d'action SGS

Objectifs 2016-2019 pour la santé et la sécurité au poste de travail

- Auditer mensuellement nos règles d'or HSE (EPI, échafaudages et autorisation de travail)

La mise en œuvre de cette politique est de la responsabilité de chacun et doit être notre priorité à tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Philippe GUY", is written over a large, stylized circular flourish.

Le Directeur Général,

Philippe GUY

E - REAFFECTATION DU BAC R1 EN FOD

E - PASSAGE DU BAC R1 EN FOD

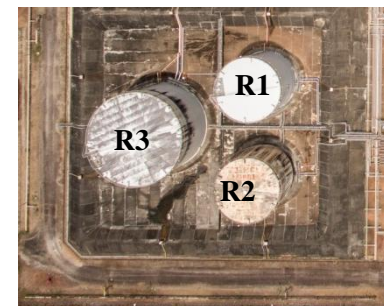


Situation actuelle:

- Actuellement, le bac R1 contient du Gazole Route pour l'alimentation du marché Ouest Guyane y compris la centrale d'EDF.
- Aujourd'hui, les consommations de cette centrale ont fortement augmenté.

Cette réaffectation nous permet de:

- Maintenir le marché de la centrale thermique d'EDF à Kourou
- Mettre à disposition du FOD en Guyane permettant de répondre à la demande d'autres clients



Cette réaffectation prévue pour le 1^{er} semestre 2018, n'entraîne aucun impact supplémentaire en matière de risques technologiques et de risques environnementaux.

Les mentions de dangers ainsi que les propriétés physiques et chimiques restent les mêmes.



F - PROGRAMME PREVISIONNEL DE REDUCTION DES RISQUES

E- PROGRAMME PREVISIONNEL DE REDUCTION DES RISQUES



Sécurité et Environnement

	2016	2017	2018	2019
Mise en conformité des réseaux de collecte et de traitement des effluents (ESP)	Avant-projet sommaire: fait	- Avant-projet détaillée en cours. - Mise en place de mesures compensatoires	- Etudes - Consultations marché	Travaux
Fiabilisation des pompes incendie (Estimé à 280 000€)	Fait	-	-	-
DCI dont Automatisation (400 000 €) - Nécessite l'implantation d'un local informatique industriel	Etudes	-Avant-projet sommaire a débuté	Travaux	-
-Mise en place nouvel automate de sécurité	Etudes	- Etudes +Travaux	Travaux	

En 2016, pour la Guyane, les principaux investissements liés à la sécurité et à l'environnement s'élèvent à 866 K€ .

E- PROGRAMME PREVISIONNEL DE REDUCTION DES RISQUES



Sûreté

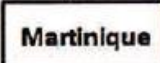


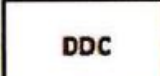

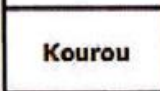

	2016	2017	2018	2019
Contrôle d'accès (estimé à ~70 000€)	Fait	-	-	-
Mise en conformité des clôtures 2017/2018 (estimé à ~250 000€)	Etudes	- Avant-projet sommaire en cours -Consultation en cours	Travaux	-
Vidéo surveillance (estimé à ~550 000€)	Etudes	- Fin des Etudes de détail -Consultation pour réalisation en cours - Travaux	Travaux	-


E- PROGRAMME PREVISIONNEL DE REDUCTION DES RISQUES



Mise en conformité des réseaux de collecte et de traitement des effluents

- Une lettre d'engagement a été envoyée au Préfet ainsi qu'à DEAL (Révision du planning).
- Dans l'attente des travaux, des mesures compensatoires seront mises en place.
- Projet estimé à 1 400 K€

	2017	2018	2019	2020	2021
Martinique		ESP tranche 2	ESP tranche 1	ESP tranche 3	
Jarry			ESP		
DDC			ESP		
Kourou			ESP		

 Mise en place de mesures compensatoires et renforcements des dispositifs existants sur les réseaux ESP

E- PROGRAMME PREVISIONNEL DE REDUCTION DES RISQUES



Mise en œuvre des mesures compensatoires

- **Critères de choix :**
 - Efficacité
 - Faisabilité dans les délais
 - Facilité opérationnelle de mise en œuvre
 - Faible niveau de risque induit par les travaux
- **Solutions retenues :**
 - Mise en place d'un moyen de pompage mobile permettant de transférer le produit (en cas de scénario en dehors des cuvettes) vers une cuvette de rétention;

**Merci pour votre
attention**

